



Toulouse, le 11 juin 2020

A l'attention de Madame, Monsieur le Maire

**OBJET : Ligne ferroviaire Toulouse – La tour de Carol**

Madame, Monsieur le Maire,

La pérennité et l'optimisation de la ligne ferroviaire Toulouse – Latour-de-Carol, qui dessert les départements de la Haute-Garonne, de l'Ariège et ses hautes vallées jusqu'aux Pyrénées-Orientales et à la frontière espagnole, revêtent une importance stratégique pour la Région Occitanie.

Les investissements massifs financés par la Région sur cet axe en sont la preuve. Ainsi, les travaux de renouvellement lourd réalisés dans le cadre du Plan Rail Midi-Pyrénées au printemps 2011 entre Foix et Latour-de-Carol représentent un montant de 79 millions d'euros, dont 39 pris en charge par la Région. Les travaux que SNCF Réseau va conduire entre Portet St Simon et Saverdun vont permettre de parachever le renouvellement de la voie sur la ligne.

Par ailleurs, dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020, la mise en service de deux nouvelles sous-stations d'alimentation électrique est prévue au dernier trimestre 2020 pour un montant total de 10,28 millions d'euros financés à 60% par la Région. Concomitamment, seront réalisés les allongements de quais sur 14 gares de l'axe Toulouse – Latour-de-Carol pour un montant total estimé à 5,7 millions d'euros, que la Région finance à 50%. Ces travaux permettront l'accueil sans restriction sur l'axe des nouvelles automotrices Régiolis et Régio2N, dont l'acquisition est intégralement financée par la Région, et qui pourront ainsi circuler en rames doubles pour accroître les capacités d'emport des trains régionaux.

De plus, la Région contribue actuellement à hauteur de 4,78 millions d'euros aux travaux de pérennité de la ligne entre Foix et Latour-de-Carol, se substituant ainsi à SNCF Réseau qui, en application du Contrat Pluriannuel signé avec l'Etat dit « Contrat de performance », s'est désengagé du financement des lignes de desserte fine du territoire.

Pour mener à bien l'ensemble de ces travaux, les circulations ferroviaires vont être suspendues sur la ligne, par anticipation dès le 15 juin au lieu du 3 juillet (conséquence de la mise en œuvre du protocole sanitaire) et jusqu'au 29 août 2020.

Si elle ne remet pas en cause le bien-fondé des travaux à réaliser, la Région regrette la fermeture de cette ligne sur une période aussi longue et durant une saison estivale 2020 très importante pour le secteur du tourisme, particulièrement impacté par les conséquences de la crise du COVID-19.

La Région dénonce le refus opposé par SNCF Réseau au maintien de circulations ferroviaires entre Foix et Latour-de-Carol cet été, tout autant que le choix délibéré du gestionnaire d'infrastructures de ne pas réactiver les circulations entre Ax-les-Thermes et Latour-de-Carol à la sortie du confinement.

Cette situation, matérialisée par l'absence de circulation ferroviaire sur de longues périodes, n'est absolument pas à l'image de l'engagement de la Région en faveur du service public ferroviaire et en particulier pour cette ligne.

Une attention soutenue sera bien entendu portée par la Région à la qualité des mesures de substitution par autocar mises en œuvre par SNCF Voyageurs, indispensables à l'activité économique et touristique dans les semaines à venir.

Tels sont les éléments que nous avons souhaités porter à votre connaissance, en toute transparence.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations distinguées.

Jean Luc GIBELIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Luc Gibelin', with a long horizontal flourish extending to the right.

Kamel CHIBLI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kamel Chibli', with a large, sweeping flourish above the main text.